AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP26-1-76141494

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

50 francs

1976 - 2

VIGNE

LES TRAITEMENTS AVANT DEBOURREMENT

Différentes maladies et ravageurs sont combattus par des traitements effectués pendant le repos de la végétation. Citons parmi les maladies :

Esca (Apoplexie) : Maladie provoquant des dégâts importants localement et caractérisée par la présence d'amadou (amas blanc liégeux) friable mise en évidence par une coupe des ceps attaqués.

Le traitement recommandé à l'aide d'arsénite de soude doit apporter 1250 grammes d'arsenic par hectolitre d'eau (soit 2^{l}, 5 à 5^{l} de produit commercial selon les formulations). La solution préparée (arsenite de soude + eau) est appliquée sur les grosses plaies, une quinzaine de jours après la taille.

Il est conseillé d'arrêter les traitements quinze jours à trois semaines avant débourrement.

Excoriose : Maladie signalée dans les basses vallées du Languedoc-Roussillon, sur Aramon et à St Chinian (34). Les dégâts sont bien connus : destruction des bourgeons à la base des sarments et cassure de ceux-ci sous l'action du vent à la suite de la formation de crevasses. Les pycnides (ponctuations noirâtres) se trouvent sur les lésions et sur les écorces des sarments blanchis.

Le traitement recommandé est à base d'arsenite de soude à dose faible : 625 grammes d'arsenic à l'hectolitre d'eau (1/2 dose Esca) soit 1^{l}, 25 à 2^{l}, 5 de produit commercial selon les formulations.

L'époque d'application se situe avant débourrement aussi près que possible de celui-ci.

Un traitement à l'aide d'un fongicide organique, effectué au stade C (pointe verte) et renouvelé éventuellement complète l'application préconisée ci-dessus.

Parmi les ravageurs :

Cochenilles : Si ces ravageurs sont décelés, il convient d'effectuer des traitements spécifiques à l'aide d'huiles jaunes pendant le repos de la végétation ou d'oléoparathion à proximité du débourrement. Il convient d'utiliser ce produit aux doses indiquées par les fabricants.

N.B. Les traitements arsenicaux contre l'Esca, l'Excoriose sont efficaces contre la Pyrale.

-o-o-o-

Précautions à prendre : La lecture des notices relatives aux produits est recommandée. Colorants et arsenite de soude sont des produits très toxiques, aussi est-il préférable de porter des bottes, des gants et des vêtements imperméables lors de l'utilisation. Il est conseillé d'effectuer le traitement par temps calme, sans gel, ni humidité persistante. Doses et délais doivent être impérativement observés. La pulvérisation classique est seule utilisable pour les applications avant débourrement.

P 165

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA PLANTATION DES ASPERGES

A l'approche de la plantation des griffes d'asperges nous pensons utile de rappeler les précautions d'ordre phytosanitaire indispensables que doit prendre l'agriculteur pour assurer la meilleure végétation d'une culture qui doit occuper le sol plusieurs années.

Indépendamment des aspects agropédologiques qui conditionnent l'établissement d'une culture d'asperges et sa bonne végétation, certaines maladies et tout particulièrement le Rhizoctone violet nécessitent que des précautions soient prises avant la plantation.

En effet, cette dernière maladie, la plus grave pour l'asperge, peut s'installer sur de nombreuses plantes cultivées ou spontanées et persister longtemps sur les débris des racines restant encore en terre après la préparation du sol. Toute lutte en cours de culture est actuellement impossible et la désinfection du sol de taches où apparaît la maladie est toujours coûteuse, difficilement réalisable et le plus souvent aléatoire.

En conséquence, avant la plantation il faut :

- choisir soigneusement les griffes car il faut à tout prix éliminer le risque très grave de planter des griffes parfois apparemment saines mais déjà malades; le Rhizoctone pouvant à ses débuts passer inaperçu ou être masqué par la terre.

- pratiquer, quelle que soit la prevenance des griffes (à moins que celà n'ait déjà été fait par le producteur), la désinfection de ces dernières. Pour celà les griffes seront mises à tremper pendant 15 minutes dans de l'eau javélisée à 12° chlorométrique (soit un sachet de 250^{cc} du commerce à 48^{c} chlorométrique dans <u>un litre d'eau</u>). Laisser ensuite égoutter les griffes, puis les rincer abondamment à l'eau courante. Planter sans attendre.

- éviter systématiquement de planter des asperges sur une terre en ayant déjà porté depuis peu et d'autant plus que la présence du Rhizoctone aura été observée.

- éviter également de créer une aspergière après une culture sensible à la maladie (luzerne tout particulièrement).

- être prudent lorsqu'on doit planter après une défriche. De nombreuses adventices peuvent héberger le Rhizoctone violet, lequel peut poursuivre son développement sur les débris végétaux en cours de décomposition. Eliminer soigneusement tous les fragments de racines rencontrés au cours des façons culturales.

- ne pas habiller les griffes saines. Cette pratique risque de faciliter l'installation du Rhizoctone par les plaies de taille.

- bien que l'apport d'une forte fumure organique soit souhaitable lors de la création d'une aspergière il faut éviter : son enfouissement trop proche de la plantation, l'utilisation de fumier trop pailleux et mal décomposé, le contact direct de la fumure organique avec les jeunes griffes.

A cet égard les apports d'azote sous forme minérale par doses fractionnées avant plantation et en cours de culture sont moins favorables à l'évolution du Rhizoctone que les fumures organiques.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

N'attendez pas pour renouveler votre abonnement. Après le 15 Février le service des publications annexes (Phytoma... etc) ne vous sera plus assuré.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Le Chef de Circonscription

P. BERVILLE

Les Ingénieurs,

CHRESTIAN - TISSOT - TROUILLON

Tirage du 23 Janvier 1976 - 1.500 exemplaires - n° CPPP 531 AD

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon Directeur gérant : P. JOURNET